

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

Enfance et famille

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 10 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 6 mai 2008 modifié portant création du comité scientifique du site « intervention précoce, soutien à la parentalité »

NOR : SASP0931056A

La ministre de la santé et des sports,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 6 mai 2008 modifié portant création du comité scientifique du site « intervention précoce, soutien à la parentalité » est modifié comme suit :

Ce comité est présidé par Mme Annick-Camille DUMARET.

Sont membres de ce comité :

Mme Monique BOURDAIS,
Mme Marie-Laure CADART,
Mme Danielle CAPGRAS-BABERON,
M. Jacques CHEYMOL,
Mme Michèle DIOT,
M. Michel DUGNAT,
Mme Annick-Camille DUMARET,
Mme Françoise MOLENAT,
M. Jérôme de MOUILLAC,
Mme Françoise PONS,
M. Jacques ROMIEU,
Mme Françoise ROSENBLATT,
M. Joël ROY,
Mme Annick SAILLAND,
M. Roger SALBREUX,
Mme Catherine SCHOR.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 10 octobre 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur général de la santé :
La directrice générale adjointe de la santé,
S. DELAPORTE